



Rivista di  
Criminologia, Vittimologia e Sicurezza

*Organo ufficiale della  
Società Italiana di Vittimologia (S.I.V.)*

*World Society of Victimology (WSV)  
Affiliated Journal*

Anno XIII

N° 3

Settembre-Dicembre 2019

# Rivista di Criminologia, Vittimologia e Sicurezza

Rivista quadrimestrale fondata a Bologna nel 2007


ISSN: 1971-033X

Registrazione n. 7728 del 14/2/2007 presso il Tribunale di Bologna

Redazione e amministrazione: Società Italiana di Vittimologia (S.I.V.) - Via Sant'Isaia 8 - 40123 Bologna - Italia; Tel. e Fax. +39-051-585709; e-mail: [augustoballoni@virgilio.it](mailto:augustoballoni@virgilio.it)

**Rivista peer reviewed (procedura double-blind) e indicizzata su:**

Catalogo italiano dei periodici/ACNP, Progetto CNR SOLAR (Scientific Open-access Literature Archive and Repository), directory internazionale delle riviste open access DOAJ (Directory of Open Access Journals), CrossRef, ScienceOpen, Google Scholar, EBSCO Discovery Service, Academic Journal Database, InfoBase Index

Tutti gli articoli pubblicati su questa Rivista sono distribuiti con licenza Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International Public License 

*Editore e Direttore:* **Augusto BALLONI**, presidente S.I.V., già professore ordinario di criminologia, Università di Bologna, Italia ([direzione@vittimologia.it](mailto:direzione@vittimologia.it))

## COMITATO EDITORIALE

*Coordinatore:* **Raffaella SETTE**, dottore di ricerca in criminologia, professore associato, Università di Bologna, Italia ([redazione@vittimologia.it](mailto:redazione@vittimologia.it))

Francesco AMICI (Università di Parma), Elena BIANCHINI (Università di Bologna), Roberta BIOLCATTI (Università di Bologna), Luca CIMINO (Università di Bologna), Lorenzo Maria CORVUCCI (Foro di Bologna), Emilia FERONE (Università "G. D'Annunzio", Chieti-Pescara), Francesco FERZETTI (Università "G. D'Annunzio", Chieti-Pescara), Maria Pia GIUFFRIDA (Associazione Spondé), Giorgia MACIOTTI (Università Tolosa 1 Capitole, Francia), Andrea PITASI (Università "G. D'Annunzio, Chieti-Pescara), Anna ROVESTI (Studio Consulenza Lavoro dal Bon, Modena), Sandra SICURELLA (Università di Bologna)

## COMITATO SCIENTIFICO

*Coordinatore:* **Roberta BISI**, vice Presidente S.I.V., professore ordinario di sociologia della devianza, Università di Bologna, Italia ([comitatoscientifico@vittimologia.it](mailto:comitatoscientifico@vittimologia.it))

Andrea BIXIO (Università Roma "La Sapienza"), Encarna BODELON (Università Autonoma di Barcellona, Spagna), Stefano CANESTRARI (Università di Bologna), Laura CAVANA (Università di Bologna), Gyorgy CSEPELI (Institute of Advanced Studies Koszeg, Ungheria), Janina CZAPSKA (Università Jagiellonian, Cracovia, Polonia), Lucio D'ALESSANDRO (Università degli Studi Suor Orsola Benincasa, Napoli), François DIEU (Università Tolosa 1 Capitole, Francia), Maria Rosa DOMINICI (S.I.V.), John DUSSICH (California State University, Fresno), Jacques FARSEDAKIS (Università Europea, Cipro), André FOLLONI (Pontifical Catholic University of Paraná, Brasile), Ruth FREEMAN (University of Dundee, UK), Paul FRIDAY (University of North Carolina, Charlotte), Shubha GHOSH (Syracuse University College of Law, USA), Xavier LATOUR (Université Côte d'Azur), Jean-Marie LEMAIRE (Institut Liégeois de Thérapie Familiale, Belgio), André LEMAÎTRE (Università di Liegi, Belgio), Silvio LUGNANO (Università degli Studi Suor Orsola Benincasa, Napoli), Mario MAESTRI (Società Psicoanalitica Italiana, Bologna), Luis Rodriguez MANZANERA (Università Nazionale Autonoma del Messico), Gemma MAROTTA (Sapienza Università di Roma), Vincenzo MASTRONARDI (Unitelma-Sapienza, Roma), Maria Rosa MONDINI (Centro Italiano di Mediazione e Formazione alla Mediazione, Bologna), Stephan PARMENIER (Università Cattolica, Lovanio, Belgio), Tony PETERS† (Università Cattolica, Lovanio, Belgio), Monica RAITERI (Università di Macerata), Francesco SIDOTI (Università de l'Aquila), Philip STENNING (Università di Griffith, Australia), Liborio STUPPIA (Università "G. D'Annunzio, Chieti-Pescara), Emilio VIANO (American University, Washington, D.C.), Sachio YAMAGUCHI (Università Nihon Fukushi, Giappone), Simona ZAAMI (Università Roma "La Sapienza"), Christina ZARAFONITOU (Università Panteion, Atene), Vito ZINCANI (Procura della Repubblica, Modena), Vladimir ZOLOTYKH (Udmurt State University, Russia)

**Editoriale**

**Editorial**

di *Augusto Balloni*

pag. 4

**Il traffico di esseri umani a fini di sfruttamento criminale secondo la prospettiva delle vittime e degli operatori**

**Trafficking in Human Beings for criminal exploitation from the perspective of victims and professionals**

di *Carolina Villacampa*

pag. 9  
doi: 10.14664/rcvs/931

**Il corpo recluso: analisi comunicativa e comportamentale nelle istituzioni totali**

**The imprisoned body: a communicative and behavioural analysis in total institutions**

di *Giacomo Buoncompagni*

pag. 27  
doi: 10.14664/rcvs/932

**Considerazioni criminologiche sul femminicidio**

**Criminological considerations on femicide**

di *Annamaria Iaccarino*

pag. 39  
doi: 10.14664/rcvs/933

**Teoria neuromorale – un nuovo lombrosianesimo basato su recenti scoperte delle neuroscienze**

**Neuromoral Theory – A new Lombrosionism supported by the recent findings of neuroscience**

di *Antonio Carlos Fontes Cintra*

pag. 53  
doi: 10.14664/rcvs/934

**Il fenomeno degli adolescenti delinquenti denominati “microbi” in Costa d’Avorio: responsabilità della famiglia**

**Le phénomène des adolescents délinquants dits « microbes » en Côte d’Ivoire : responsabilité de la famille**

di *Casimir Zady, Martin Sadia, Joceline N. Agbadou*

pag. 66  
doi: 10.14664/rcvs/935

**Focus giurisprudenziale**

**Case-law Focus**

a cura di *Francesco Amici*

pag. 78  
doi: 10.14664/rcvs/936

**Novità editoriali**

**New Books**

a cura di *Augusto Balloni*

pag. 92

## **Il fenomeno degli adolescenti così detti “microbi” in Costa d’Avorio: responsabilità della famiglia**

### **Le phénomène des adolescents délinquants dits « microbes » en Côte d’Ivoire : responsabilité de la famille**

### **The phenomenon of juvenile delinquents known as “microbes” in Ivory Coast: the responsibilities of the family**

*Casimir Zady, Martin Sadia, Joceline N. Agbadou\**

#### **Riassunto**

Questo studio si focalizza sul fenomeno delle bande delinquenziali composte di adolescenti denominati “microbi” in Costa d’Avorio. Il suo obiettivo è quello di analizzare il ruolo della famiglia nella persistenza della delinquenza di questi adolescenti in conflitto con la legge. Il presente lavoro di ricerca, basato su un campione non probabilistico di 75 persone, si è svolto nel distretto di Abidjan e, in particolare, nel comune di Abobo. Si tratta di uno studio qualitativo basato sull’ipotesi che le famiglie dei giovani denominati “microbi” abbiano una grossa responsabilità nella persistenza del comportamento delinquenziale dei propri figli. Per raggiungere gli obiettivi, si sono utilizzati strumenti e tecniche di raccolta dati quali l’osservazione non partecipante, l’intervista semi-strutturata e la ricerca documentale. Si è fatto ricorso, poi, all’analisi del contenuto delle informazioni così raccolte. Inoltre, si ritiene che il campionamento non probabilistico denominato a palla di neve sia stato quello più adatto alla ricerca. I principali risultati mettono in luce la responsabilità della famiglia nella comprensione delle problematiche dei comportamenti dei giovani, situandosi a livello della struttura e della dinamica relazionale, della pratica educativa genitoriale e, infine, della reazione dei genitori stessi ai comportamenti dei figli. Con riferimento a questi elementi che si collegano alla responsabilità familiare, sono state avanzate alcune proposte relative all’aiuto da fornire ai genitori per meglio esercitare le loro funzioni di padre e di madre.

#### **Résumé**

Cette étude met en exergue le phénomène des bandes délinquantes constitué d’adolescents appelés « microbes » en Côte d’Ivoire. Elle a pour objectif d’analyser le rôle de la famille dans la persistance de la délinquance de ces adolescents en conflit avec la loi. Ce travail de recherche qui a porté sur un échantillon de 75 individus, s’est déroulé dans le district Abidjan particulièrement dans la commune d’Abobo. De type qualitatif, cette étude repose sur l’hypothèse suivante : les familles des enfants dits « microbes » ont une grande responsabilité dans la persistance du comportement délinquant de leurs enfants. Pour atteindre les résultats, l’étude a eu recours à des instruments et techniques de recueil des données tels l’observation directe non participante, l’entretien semi-directif et la recherche documentaire. Pour l’analyse des données recueillies, l’analyse de contenu a été retenue. Aussi, l’échantillonnage non probabiliste de type boule de neige est celui adapté à cette étude. En termes de méthode de recherche, nous avons utilisé la phénoménologie. Les principaux résultats établissent la responsabilité de la famille dans la compréhension du trouble de comportements. Elle se situe au niveau de la structure et de la dynamique relationnelle, de la pratique éducative parentale et enfin, de la réaction parentale face aux comportements desdits enfants. Face à ces éléments constitutifs de la responsabilité familiale, des suggestions ont été faites dans le sens de l’aide à apporter aux parents dans l’exercice de la fonction de père et de mère.

#### **Abstract**

This study highlights the phenomenon of delinquent gangs of adolescents called “microbes” in Ivory Coast. It aims to analyze the role of the family in the persistence of delinquency of these adolescents in conflict with the law. This research work, which involved a sample of 75 individuals, took place in the Abidjan district, particularly in the Abobo commune. Of a qualitative nature, this study is based on the following hypothesis: the families of children known as “microbes” have a great responsibility in the persistence of the delinquent behavior of their children. To achieve the results, the study used data collection tools and techniques such as non-participant direct observation, semi-structured interviewing, and desk

\* Casimir Zady, Maître de Conférences, UFR Criminologie, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d’Ivoire ; Martin Sadia, Maître-Assistant, Sciences de l’Education, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire ; Joceline N. Agbadou, Maître de Conférences, UFR Criminologie, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d’Ivoire.

research. For the analysis of the data collected, the content analysis was retained. Also, non-probabilistic snowball type sampling is the one adapted to this study. In terms of the research method, we used phenomenology. The main findings establish the responsibility of the family in understanding the behavioral disorder. It is at the level of structure and relational dynamics, parental educational practice and finally, the parental reaction to the behavior of the said children. Faced with these elements of family responsibility, suggestions were made to help parents in the exercise of the function of father and mother.

**Key words:** relational dynamics; family; juvenile delinquency; “microbes”; educational practice; responsibility.

## 1. Introduction : Quelques repères théoriques.

« La société ivoirienne est malade », « la situation est préoccupante ». La délinquance des mineurs laisse apparaître une réelle inquiétude, voire un certain pessimisme, pour le moins une profonde interrogation, face aux conduites délinquantes, souvent incompréhensibles de certains jeunes. Phénomène récent dans le microcosme social ivoirien, les bandes d'adolescents délinquants dénommées « microbes » ne laissent personne indifférent. Elles suscitent craintes et désespoir et font naître un sentiment d'insécurité au sein de la population ivoirienne. Ce phénomène délinquant défraie la chronique au point de susciter des rencontres scientifiques et l'élaboration de nombreux écrits.

S'il est vrai que la violence est inhérente à toutes les sociétés modernes<sup>1</sup>, l'aggravation du comportement violent des adolescents devient une préoccupation pour tous. L'OMS révèle que « la violence chez les jeunes est un problème de santé publique mondiale.

Elle recouvre toute une série d'actes qui vont du harcèlement aux violences physiques, en passant par des violences sexuelles et physiques plus graves pouvant aller jusqu'à l'homicide ». Au plan mondial, on estime à 200 000 le nombre d'homicides commis par des jeunes de 10 à 29 ans dans une année ; ce qui en fait la quatrième cause de mortalité dans cette tranche d'âge. On observe une variation spectaculaire des taux d'homicide chez les jeunes entre les pays et dans les pays eux-mêmes<sup>2</sup>.

En Afrique, la violence des adolescents antisociaux se présente sous diverses appellations d'un pays à un autre. Au Madagascar<sup>3</sup>, l'on les nomme « les foroches » et en République Démocratique du Congo, « les kuluna »<sup>4</sup>. Le bi-hebdomadaire congolais « La semaine Africaine » (2016) dans l'une de ses parutions rend compte de la délinquance des adolescents à Brazzaville<sup>5</sup>. L'auteur de l'étude mentionne que des bandes de délinquants et de criminels, composées d'enfants, d'adolescents et de jeunes appelés « bébés rouges » « bébés noirs » écumant, de nuit, certains quartiers de Brazzaville,

<sup>1</sup> Body-Gendrot, S., « Les nouvelles formes de la violence urbaine aux Etats-Unis », *Cultures & Conflits* [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/conflits/647>; DOI : 10.4000/conflits.647, 1992 ; Strauss P., Manciaux M., *L'enfant maltraité*, Paris, Fleurus, 1982 ; Yahot C., « Les 'microbes' : démons ou victimes ? », *Audace Institut Afrique*, 6 Avril 2014, [http://www.audace-afrique.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=477:les-l-microbes-r--demon-ou-victimes&catid=133&Itemid=464](http://www.audace-afrique.org/index.php?option=com_content&view=article&id=477:les-l-microbes-r--demon-ou-victimes&catid=133&Itemid=464) ; Sadia M.A., « Environnement, personnalité et violence chez des mineurs incarcérés : cas de 5 'microbes' d'Abidjan », *Revue Africaine de criminologie*, 14, 2014, pp. 56-67.

<sup>2</sup> OMS, *La violence chez les jeunes*, 2016 <http://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/youth-violence>

<sup>3</sup> Raheriniaina, « Diana – Le phénomène 'foroches' est oublié », *L'Express de Madagascar*, 10 avril 2018, <https://lexpress.mg/10/04/2018/diana-le-phenomene-foroches-est-oublie/>

<sup>4</sup> Matand J., « Les Kuluna, ces jeunes qui terrorisent Kinshasa », *SlateAfrique*, 2012, <http://www.slateafrique.com/88135/kuluna-kinshasa-gangs-font-loi-violence>

<sup>5</sup> <http://www.lasemaineafricaine.net/index.php/coup-docil-en-biais/13056-un-groupe-de-bebes-noirs-a-sevi-au-quartier-jacques-opangualt-a-talangi>

avec des armes blanches, s'en prenant aux paisibles citoyens, pour leur ravir argent et autres objets précieux.

Quel que soit le pays, l'idéologie de ces enfants semble identique : « ils préfèrent les machettes qu'ils aiguisent d'abord pour intimider. Aujourd'hui, l'influence des Kuluna a pris des proportions préoccupantes. Assassinats, vols à mains armées, viols et guerre entre gangs sont des lots quotidiens »<sup>6</sup>.

En Côte d'Ivoire, la violence des jeunes que le droit qualifie de mineurs est une réalité. Les statistiques du centre d'observation des mineurs de Bouaké révèlent en effet, que sur 45 procédures ouvertes de 2015 en 2018, le tribunal pour enfant de Bouaké a enregistré 19 (42,22%) cas d'actes qualifiés de criminel par la loi pénale. Il s'agit notamment des cas de violences et voies de faits, meurtre, coups mortels, viol, etc. A Abidjan, capitale économique, la violence des adolescents prend la forme d'association de malfaiteurs. Les mineurs s'organisent en bandes de criminels : c'est « le phénomène des microbes ». Par « microbe », « il faut entendre une bande de mineurs évoluant en cohorte et auteurs de violence et d'agression. Les premiers actes de ces bandes organisées de jeunes agresseurs ont été enregistrés vers la fin de l'année 2013, dans la commune d'Abobo. Le phénomène s'est ensuite étendu à d'autres communes du district d'Abidjan, notamment Attécoubé, Adjamé, Koumassi et Treichville »<sup>7</sup>. Le nom « microbe » a été attribué à ces mineurs auteurs d'agression, en raison de leur mode opératoire emprunt non seulement de ruse, mais d'une cruauté inexplicable. Les « microbes d'Abidjan » sont des enfants de 10 à 17 ans « armés

d'armes légères, d'armes blanches et de pierres » avec de plus en plus le soutien d'un adulte, donneur d'ordre<sup>8</sup>.

L'ampleur de cette situation qui porte un coup à la paix sociale a poussé des chercheurs à conduire des études sous divers angles pour cerner et au besoin endiguer ce phénomène.

Pour certains auteurs, dont Yahot et Selay<sup>9</sup>, cette forme nouvelle de violence des jeunes doit être attribuée à « la paupérisation croissante de la population, à la déchéance morale et au désespoir suscité par des difficultés d'insertion et de réinsertion socioprofessionnelle ». Abordant dans cette perspective, Akindès<sup>10</sup> révèle que « les enfants microbes sont un signe de l'apartheid économique qui s'installe en Côte d'Ivoire ». D'autres, comme Kouassi<sup>11</sup>, affirment que ce phénomène est la « conséquence logique de la crise post-électorale ». Pourtant, « la plupart de ces mineurs (microbes) vivent dans l'environnement familial, notamment chez leur géniteur, ou chez un parent proche (grands parents, oncles, grand frère) ». Or, « la famille transmet des modèles de représentation qui organisent les perceptions des agents et montrent des conduites qui vont structurer leurs pratiques »<sup>12</sup>.

---

<sup>8</sup> *Ibidem*.

<sup>9</sup> Yahot C., « Les 'microbes' : démons ou victimes ? », *Audace Institut Afrique*, 6 Avril 2014, [http://www.audace-afrique.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=477:les-l-microbes-r--demons-ou-victimes&catid=133&Itemid=464](http://www.audace-afrique.org/index.php?option=com_content&view=article&id=477:les-l-microbes-r--demons-ou-victimes&catid=133&Itemid=464) ; Selay M.K., « Rapport pour l'examen périodique universel de Côte d'Ivoire », 2009, [https://lib.ohchr.org/HRBodies/UPR/Documents/Session6/CI/SRI\\_CIV\\_UPR\\_S6\\_2009\\_F.pdf](https://lib.ohchr.org/HRBodies/UPR/Documents/Session6/CI/SRI_CIV_UPR_S6_2009_F.pdf)

<sup>10</sup> Niakaté H., « Les enfants 'microbes' sont un signe de l'apartheid économique qui s'installe en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 1 avril 2018, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/04/01/les-enfants-microbes-sont-un-signe-de-l-apartheid-economique-qui-s-installe-en-cote-d-ivoire\\_5279403\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/04/01/les-enfants-microbes-sont-un-signe-de-l-apartheid-economique-qui-s-installe-en-cote-d-ivoire_5279403_3212.html)

<sup>11</sup> Kouassi S. M., « Des microbes transmis par la crise post-électorale ivoirienne », 2014, <http://www.rnw.nl/afrique/article/des-microbes-transmis-par-la-crise-post-lectorale-ivoirienne>

<sup>12</sup> Hilgers M., « Liberté et habitus chez Pierre Bourdieu », *EspaceTemps.net*, 2006, <https://www.espacestemp.net/en/articles/liberte-habitus-bourdieu/>

---

<sup>6</sup> Matand J., *op. cit.*

<sup>7</sup> Sadia M.A., « Environnement, personnalité et violence chez des mineurs incarcérés : cas de 5 'microbes' d'Abidjan », *Revue Africaine de criminologie*, 14, 2014, pp. 56-67.



Comme on le sait, elle a donc une fonction de transmission de normes, de valeurs, d'idéologie et de choix politique.

Le phénomène des bandes d'adolescents délinquants a existé de tout temps dans les sociétés tant occidentale, asiatique qu'africaine. Ainsi, les évolutions sociétales contemporaines, en privilégiant la juxtaposition d'égoïsmes individuels et de positions solitaires tournées avant tout vers la jouissance sans retenue, ont découragé les comportements de supervision adulte dont ont tant besoin les plus jeunes. Cette situation a pour conséquence la délinquance juvénile. Cette notion renvoie à une catégorie spécifique de la délinquance générale entendue comme toute transgression de la norme sanctionnée par la loi. Elle est le produit croisé d'une histoire complexe, à la fois affective et sociale, individuelle et collective. Ainsi, on constate que plusieurs jeunes délinquants appartiennent à des bandes dans lesquelles ils fourbissent leurs premières armes.

La définition de la bande délinquante varie selon les institutions qui s'en préoccupent. Pour la police, la bande est un groupe organisé, structuré, autour d'un chef, tourné exclusivement vers la délinquance. Les médias jugent la bande délinquante comme un regroupement d'individus violents. Moignard<sup>13</sup> estime que la bande est tout groupe de jeunes qui fréquentent de manière durable la rue et dont l'activité illégale constitue une partie de l'identité du groupe. Par conséquent, elle ne doit pas être confondue à un gang.

Marwan<sup>14</sup>, en s'intéressant à la trajectoire délinquante des adolescents, met en relief l'influence

du contexte économique et social. D'une part, il estime que les zones urbaines sensibles peuvent être un accélérateur de délinquance, notamment parce qu'elles favorisent la constitution des bandes. D'autre part, il met l'accent sur la précarité socio-économique de la famille pour expliquer la délinquance en bande de certains adolescents. Selon lui, le chômage et la précarité ont des incidences sur la désorientation du fonctionnement familial et du rapport des enfants à l'avenir. Il estime que la bande dédramatise l'acte déviant et banalise les relations conflictuelles. Elle permet de passer outre les réprimandes familiales et institutionnelles. Marwan poursuit pour dire que le monde des bandes apparaît alors comme une niche affective et identitaire, un espace protecteur et médiateur, un espace d'affirmation de soi sur des bases accessibles susceptible d'assurer une forme de réussite locale, une reconquête de l'estime de soi.

Selon Marwan<sup>15</sup>, cet espace qu'est la bande, valorise l'immédiateté, le plaisir et l'hédonisme. Hille<sup>16</sup> tente de comprendre les raisons du choix de certains adolescents pour la bande. Selon elle, une majorité des jeunes ont vécu dans leur enfance ou dans leur adolescence des difficultés familiales, sociales, institutionnelles marquées par des injustices, des violences, des rejets. Ils sont régulièrement stigmatisés, que ce soit par la population en général, insécurisée par la presse et par les médias, ou parfois même par les professionnels qui ont tendance à ne percevoir que les aspects négatifs et dangereux que revêt la bande de jeunes. Gaillard, Hamel et

<sup>13</sup> Moignard B., « Les bandes de 'jeunes' : exclusivité adolescente ou groupes intergénérationnels ? Eléments de comparaison entre la France et le Brésil », Colloque « Adolescence » : entre défiance et confiance, 2006.

<sup>14</sup> Marwan M., *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, Paris, PUF, 2011.

<sup>15</sup> *Ibidem*.

<sup>16</sup> Hille F., *Bandes de jeunes! Pensée sociale et pensée professionnelle, entre communication et héritage: la construction des représentations professionnelles d'un objet sensible dans le champ de l'éducation spécialisée*, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2015, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01357532/document>

Brisebois<sup>17</sup> montrent qu'il existe des liens significatifs entre une carrière délictuelle et la faible empathie manifestée par les parents, tout autant qu'avec leur manque de surveillance. Abordant dans la même logique Tournebize<sup>18</sup> affirme que les jeunes des bandes ont en commun un parcours scolaire difficile, fait de décrochages et souvent ponctué par les absentéismes. Certains finissent par être complètement déscolarisés. Elle soutient que le milieu familial et les relations qui s'y jouent influencent le devenir du jeune. A ces réflexions de Gaillard, Hamel, Brisebois et Tournebize, nous pouvons ajouter que le style éducatif des parents impact considérablement l'accompagnement du jeune dans sa socialisation ou non.

Face à la psychose généralisée créée par ces délinquants adolescents qui se déplacent en bande et agressent les citoyens à l'aide d'armes blanches, écument tout sur leur passage au point de créer un véritable sentiment d'insécurité, les autorités ivoiriennes tentent de trouver la solution idoine pour juguler ce phénomène.

Ainsi, évoquer le phénomène de « microbes » en Côte d'Ivoire renvoie à l'analyse de la responsabilité familiale et sociale dans le processus de l'émergence et de l'enracinement de la délinquance juvénile. Cette étude repose sur l'hypothèse suivante : les familles des enfants dits « microbes » ont une grande responsabilité dans la persistance du comportement délinquant de leurs enfants. Ce contraste entre la fonction socialisante de la famille et le comportement inadapté des enfants dits « microbes » suscite cette interrogation : pourquoi malgré l'existence du lien entre les mineurs et leurs

familles, les « microbes » continuent-ils dans la délinquance ? En d'autres termes, la famille n'est-elle pas dans une certaine mesure responsable des troubles de comportements observés chez ces enfants ?

L'objectif de cette étude est d'identifier les facteurs familiaux sous-jacents aux violences des enfants dits « microbes ».

Cette étude repose sur trois théories : la théorie du contrôle social<sup>19</sup>, la théorie du style parental<sup>20</sup> et la théorie de l'apprentissage social<sup>21</sup>. La première, la théorie du contrôle social met en exergue l'importance des institutions telle la famille à travers le contrôle et le suivi familial. Quant à la deuxième, elle stipule que les attitudes, pratiques parentales ainsi que le climat émotif que ceux-ci se produisent entraînent chez l'adolescent des troubles de comportements et d'adaptation. Enfin, la théorie de l'apprentissage social de Bandura affirme que le comportement humain est le résultat d'une interaction permanente entre le sujet et son environnement. Cet auteur innove en intégrant dans les apprentissages sociaux, une approche dite « causalité triadique réciproque »<sup>22</sup>. Il s'agit d'une relation et interrelation entre le comportement, les facteurs personnels internes « sous forme d'évènements cognitifs, émotionnels et biologiques » et l'environnement ». Quelle est la démarche utilisée dans cette étude ?

<sup>17</sup> Gaillard B., Hamel S., Brisebois R.-A., *Adolescents délinquants et leurs parents*, Paris, L'harmattan, 2011.

<sup>18</sup> Tournebize E., *Les phénomènes des bandes en France*, Puteaux, Éditions Lalo, 2006, [https://efus.eu/files/fileadmin/efus/secutopics/ST\\_Gangs\\_France\\_FR.pdf](https://efus.eu/files/fileadmin/efus/secutopics/ST_Gangs_France_FR.pdf)

<sup>19</sup> Hirschi T., *Causes of delinquency*, Berkeley, University of California Press, 1969.

<sup>20</sup> Baumrind D., « Styles parentaux et développement de l'adolescent », J. Brooks-Gunn, Lerner, A.C. Petersen (eds.), *Encyclopedia of Adolescence*, NY, Garland, 1991.

<sup>21</sup> Bandura A., *L'apprentissage social*, Bruxelles, Pierre Mardaga éd, 1995.

<sup>22</sup> Bandura A., *L'auto-efficacité, le sentiment d'efficacité personnelle*, Bruxelles, De Boeck université, 2<sup>e</sup> éd., 2<sup>e</sup> tirage, 2010.



## **2. Méthodologie.**

### **2.1. Site et population d'enquête.**

Abobo, commune du district d'Abidjan a été retenue pour mener ce travail de recherche. Cette étude a été conduite du 15 février au 12 mars 2018. Le choix de cette commune, repose sur le fait qu'elle regorge de nombreux quartiers précaires dans lesquels l'emprise de la police est faible mais surtout cette commune était le bastion de la contestation lors de la crise post-électorale en 2010. La population d'enquête est constituée d'adolescents délinquants dits « microbes ». Ils ont été rencontrés dans les différents quartiers d'Abobo. Il y a également les parents de ces adolescents mis en cause. Il y a également les résidents de cette commune.

Ce travail de recherche repose sur un échantillon de 75 individus répartis comme suit. Quarante-cinq parents d'enfants impliqués dans ce phénomène à Abobo. Nous avons adopté l'échantillonnage par boule de neige pour atteindre cet effectif car la méfiance guide souvent les répondants du fait de la mauvaise image que ces enfants représentent dans la société. A ceux-ci, nous avons ajouté les adolescents délinquants. Ce sont 25 enfants « microbes » en conflits avec la loi qui ont participé à notre enquête. Enfin, nous avons retenu 5 résidents des différents sites d'étude pour avoir leur avis et perception sur le phénomène étudié. Notons que ces résidents sont des responsables de familles. Notons que les noms et prénoms dans le texte sont des noms et prénoms d'emprunt pour préserver l'anonymat. Cependant, nous avons tenu compte des origines pour ces personnes interrogées pour les noms et prénoms.

### **2.2. Outils et techniques de recueil de données.**

Dans le cadre de ce travail, nous avons recouru aux techniques telles la recherche documentaire qui a permis de consulter des écrits scientifiques portant

sur la thématique étudiée. Nous avons également consulté la presse dans toutes ses dimensions pour mieux appréhender le phénomène étudié. Une observation directe non participante a été nécessaire afin d'apprécier les réalités du terrain d'étude. Cela a permis de rencontrer les familles et les enfants à la maison.

Nous nous sommes entretenus avec eux par le biais d'un d'entretien semi directif dont les thèmes portent sur les relations familiales, l'influence des pairs, les styles et pratiques éducatifs, la situation socioéconomique des parents et l'avenir des enfants, les raisons de leur activités délinquantes. Nous avons interrogés les résidents de cette commune par le biais d'un entretien simple afin de comprendre leur perception de ce phénomène.

Dans ce travail, de type qualitatif, nous avons utilisé la méthode phénoménologique comme paradigme de recherche l'étude longitudinale rétrospective. Ces méthodes ont permis de comprendre la responsabilité des familles dans l'émergence, l'activation et l'aggravation du comportement hétéro-agressif. Il s'agit de comprendre l'histoire de vie des enfants et des relations interfamiliales. Aussi, dans cette étude, l'analyse de contenu a été utilisée sous l'angle de l'analyse thématique. Ces thématiques ont été formulées dans les entretiens. Elles ont permis de réorganiser les discours des enquêtés et d'en faire une analyse.

## **3. Résultats.**

Avant d'aborder la responsabilité de la famille ivoirienne dans l'explication des troubles de comportements des adolescents, les caractéristiques sociodémographiques de l'environnement sont présentées.

### **3.1. Responsabilités du point de vue de la structure et de dynamique familiale.**

Avant d'aborder la question de la responsabilité à proprement parler, il importe de présenter les statistiques relatives à la structure des familles des mineurs. Des entretiens menés avec ces adolescents et certains parents, il ressort en effet, que 70% des adolescents délinquants dits « microbes » sont issus de familles désunies du fait d'un divorce ou du décès de l'un des parents. En outre, 25% des familles sont unies. Mais, cette union le plus souvent polygamique contraste avec des relations intrafamiliales marquées par des scènes de violence conjugale, disputes et désaccord permanent entre les parents. Enfin, 5% de ces enfants vivent avec un parent célibataire. Par famille « unie », on doit entendre une famille au sein de laquelle le père et la mère vivent ensemble. Elle peut prendre, selon les cas, la forme de famille monogamique ou polygamique. En ce qui concerne les familles désunies, c'est l'absence de l'un des géniteurs qui est pris en compte. De ce fait, certaines des familles sont des familles recomposées. Quel que soit la structure de la famille, ce qui importe pour nous c'est la dynamique relationnelle et la pratique éducative.

### 3.2. Responsabilités du point de vue de la pratique éducative parentale.

L'histoire de « Petit garçon », jeune adolescente de 15 ans est une belle illustration de la décomposition et de surtout de la recomposition de la famille : « ma mère est décédée quand j'avais environ 5 à 6 ans. La nouvelle femme de mon père me battait beaucoup. Pour peu, elle me prive de nourriture et m'insulte. Et quand papa revient à la maison que je lui fais part de ma situation, il me répond sèchement : 'je n'ai rien à voir dans cette affaire de femme' ». Cette histoire laisse transparaître deux facteurs : le décès de la mère et la violence subie au sein de la famille. Mais, il y a des cas où « l'intolérance

familiale est relayée par la violence institutionnelle, notamment dans certains milieux d'éducation ». C'est le cas de Inza alias « Jumeaux » (14 ans), ancien pensionnaire de l'école coranique qui dénonce le recours systématique au châtiment corporel, comme méthode d'éducation : « *le karamogo tchiè-là, nous frappait mal deb* » pour la moindre faute. Après un moment de silence, il reprend : « *quand tu vas mendier et puis tu reviens avec petit jeton-là, ça là seulement tu es mort dans le film. Il va te daba maaal. C'est à cause de cela que j'ai fuï. Mais, mon père m'a ramené à la maison* ».

En outre, la violence conjugale est invoquée par les enfants, comme le témoigne Hamed (13 ans) : « *mon père bat violemment ma mère en ma présence. Et ça ne me plaît pas. Mais, je ne peux rien lui faire !* ». A cette violence intrafamiliale s'ajoutent les contradictions entre les deux parents dans le choix de la pratique disciplinaire. Le cas du mineur surnommé « Carpeaux » rend compte des incidences des pratiques éducatives contradictoire sur les comportements inadaptés des enfants : « *mon père me battait chaque fois que je n'allais pas travailler avec lui au garage. Quand mon père me bat, ma maman pleure et lui demande pourquoi il agit ainsi envers moi. Vers la fin, je n'écoutais plus le vieux* ».

Ensuite, la responsabilité de l'environnement familial peut avoir un lien avec le sentiment de rejet et de non intégration dans la famille d'accueil. En général, après le décès du père l'enfant se retrouve chez un oncle. C'est le cas d'Issa (16 ans), qui affirme : « *à la mort de ma maman mon père m'a emmené chez mon oncle où je ne me suis jamais senti bien. Il faut dire que c'est comme si ce sont des étrangers pour moi, quoi* ».

Enfin, il y a le cas de laxisme dans l'environnement familial. Selon Dialo (16 ans), « *je vivais avec ma grand-mère. Quand je vole son argent, elle dit ça fait rien. Mais, si quelqu'un me touche, elle prend ma défense. Elle insulte bien*

*la personne. Même ma propre mère ne peut pas me frapper. Je sors et je rentre quand je veux et puis y a rien !».*

Il ressort de ces entretiens une prééminence des dysfonctionnements familiaux comme facteurs explicatifs de troubles de comportements chez les enfants dit microbes. En effet, lorsque l'on fait le cumul des pratiques autoritaires (recours excessif à la violence, notamment au châtement corporel), du laxisme et des pratiques contradictoires, l'on se retrouve à 95% des cas. Autrement dit, le style parental est une variable dont la prise en compte contribue à la compréhension des conduites chez les enfants. Ces pratiques dysfonctionnantes permettent de comprendre leur attitude face aux dérives de leurs enfants.

### 3.3. Responsabilité du point de vue de la réaction parentale face aux comportements des enfants.

La particularité des mineurs dit microbes, c'est « qu'ils n'ont pas totalement rompue avec la cellule familiale »<sup>23</sup>. Il ressort des enquêtes menées que certains parents sont informés des activités délictueuses de leurs enfants. Ainsi, les résultats de l'étude montrent que 10 parents soit 21% d'entre eux cautionnent les activités de leurs enfants. Au regard de ce constat nous pouvons affirmer qu'il existe une forme de complicité entre certains parents et leurs enfants. Il ressort que ce qui motive ce comportement des parents c'est l'indigence économique et la précarité sociale dans laquelle vivent ces familles. Dès lors l'enfant devient le pourvoyeur pour la pitance quotidienne. Selon, ces parents l'enfant se débrouille pour aider sa famille. Aussi, nous pouvons mettre l'accent sur le laxisme de ces parents face au comportement de l'enfant.

<sup>23</sup> Sadia M.A., « Profil psychosocial des mineurs délinquants ivoiriens auteurs d'actes d'hétéro-agression », *Revue Internationale de Recherche et d'Etudes pluridisciplinaires*, n. 23, Juin 2016, pp. 121-135.

Les propos de Konaté S., père de famille (10 enfants à charge), sans revenu car n'exerçant aucune activité rémunératrice et vivant de mendicité le confirment : « *Yssouf est un bon garçon qui se débrouille pour nous apporter à manger chaque jour. Il aide sa famille et c'est bien* ». D'autres propos viennent renforcer ces résultats tels L. Hamidou, un des membres du groupe d'auto-défense affirme : « *en réalité, ce sont ces enfants qui nourrissent leur famille avec le fruit de leur vol. Donc, les parents ne peuvent rien dire devant eux !* ». Pour Bélem. O, il y a des parents qui vont faire des pratiques mystiques pour rendre invincible leur fils. Il cite en exemple le cas « du microbe Zama » à Attécoubé : « *son père avait ceci : c'est celui qui est capable d'attraper le vent dans son mouvement qui pourra mettre la main sur mon fils* »<sup>24</sup>.

Pour Guéi, « *les parents-là sont complices. Sinon, comment un parent normal voit son enfant de moins de 20 ans, qui ne travaille nulle part, rentrer à la maison le soir ou le matin avec des objets de valeurs et il ne fait rien pour l'en dissuader. Vraiment, c'est tout de même étonnant : ton enfant ne fait rien et puis il te fait un cadeau cher et tu ne lui poses même pas de question sur comment il a pu se procurer un tel objet* ».

Il ressort également de cette étude que ce sont 39 familles, soit 85% des parents interrogés, qui disent être impuissants face aux actes délictueux de leurs enfants. En effet, soulignons que généralement ces familles sont recomposées. Cela pose le problème de la stabilité éducative. Soit c'est la belle-mère qui est phallique et qui fait subir une forme de maltraitance aux autres enfants au point de les éloigner de la maison. Dans ce cas, certains enfants opprimés en famille vont se reconstruire dans des bandes délinquantes d'amis qui deviennent une nouvelle famille. Dès lors les parents ne maîtrisent plus l'adolescent qui devient rebelle et menaçant vis-

<sup>24</sup> Zama est un célèbre microbe réputé très mystique et cruel qui a été tué à l'arme blanche avec sa tête tranchée dans la commune d'Attécoubé.

à-vis de sa famille et son entourage immédiat. Les parents dans ce cas sont incapables de le maîtriser ou le canaliser. Les affirmations de Bangali (15 ans) viennent étayer ces résultats. Il affirme : « *A la maison, c'est ma marâtre qui commande, le vieux ne peut rien dire. Elle m'insulte toujours et ne me donne pas à manger. Elle est très méchante avec ma sœur et moi. Donc je me débrouille pour me nourrir et aider ma petite sœur. Ils savent que moi je suis microbe. Ils peuvent faire quoi ? Si elle me dénonce elle va 'prendre drap'* »<sup>25</sup>.

Ces enfants vivent en famille avec leurs parents. On pourrait les qualifier d'enfant dans la rue. Les liens avec la famille ne sont pas rompus. Ils se fondent facilement dans la population car le matin ils mènent des activités normales comme tous les autres enfants. Ils exercent dans les petits métiers tels garagistes, menuiserie, apprentis de mini car de transport à Abidjan (gbaka). Ainsi, certains parents ignorent tout de leurs activités secondaires. C'est à juste titre qu'ils sont surpris lorsqu'on leur parle de leur progéniture comme étant en conflit avec la loi (microbe). Leur réaction se justifie par le fait que quand l'enfant a des déboires avec les autorités sécuritaires ils se dépêchent pour plaider leur libération rapide. Notons que cette attitude de ces parents, que l'étude estime à 67% des parents interrogés, relève du fait qu'ils sont laxistes dans l'éducation de leurs enfants. C'est souvent qu'on assiste chez ces parents une insuffisance de supervision. Face confirmant ces attitudes de certains parents, un commissaire de police nationale affirme : « *dès que mes éléments mettent la main sur un enfant microbe, dans les cinq minutes qui suivent les parents vont défiler au commissariat pour demander sa libération* ».

Certains riverains fustigent le comportement de ces enfants qui concoure à l'insécurité dans la commune. Ainsi, organisent-ils des groupes d'auto-

<sup>25</sup> Prendre drap : argot ivoirien, le nouchi, qui signifie « en aura pour son compte ».

défense pour contrer cette délinquance. Abordant dans ce sens, Alou., responsable d'un groupe d'autodéfense anti-microbe révèle : « nous avons interpellé à plusieurs reprises les parents de ces enfants bien identifiés. Malgré toutes ces démarches, ces mauvais comportements continuent ». Quant à Koné S. « *ces enfants sont au quartier ici avec nous. On connaît leur parents* ».

Les résultats montrent que la responsabilité familiale est engagée dans la propension du comportement délinquant de ces enfants dits « microbes ».

#### 4. Analyse et discussion des résultats.

L'objectif de cette étude est d'identifier les facteurs familiaux sous-jacents aux violences des enfants dits « microbes ». Les résultats obtenus engagent la responsabilité de la famille du point de vue de sa structure et de dynamique relationnelle, de la pratique éducative et enfin, de l'attitude laxiste et complice des parents.

En ce qui concerne la structure et la dynamique relationnelle, il convient de signaler que ce sont deux caractéristiques importantes dans la compréhension des inadaptations sociales juvéniles. Pour Godet<sup>26</sup>, la recomposition des familles est subie de traumatisme chez nombre d'enfants. En effet, « avant d'être recomposée, la famille a d'abord été décomposée », déchirée par des conflits d'adultes n'hésitant pas à utiliser parfois les enfants comme des projectiles. Ainsi, les souffrances affectives, psychologiques et somatiques liées à cette séparation « martyrisent les enfants jusqu'à l'âge adulte »<sup>27</sup>. Dans ces familles recomposées, l'on

<sup>26</sup> Godet M., « Violence scolaire, pourquoi? », *Le Figaro*, 29 janvier 2003, [http://www.laprosperspective.fr/dyn/francais/articles/presse/violence\\_scolaire-figaro.pdf](http://www.laprosperspective.fr/dyn/francais/articles/presse/violence_scolaire-figaro.pdf)

<sup>27</sup> Koudou O., « Recomposition familiale, déliaisons et difficultés d'adaptation sociale chez l'adolescent », *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 1, 2006, pp. 40-47.

assiste à l'inversion de l'autorité. Ce n'est plus le père qui exerce l'autorité. C'est « l'épouse en général, belle-mère des enfants. Il s'agit donc de famille recomposées patri centriques où le père est dominé »<sup>28</sup>. A y voir de près, ce n'est pas tant la structure en elle-même qui pose problème. Selon Koudou, « ce qui importe, ce n'est pas la présence ou l'absence physique de tel ou tel membre de la famille, mais la façon dont au sein de la structure familiale les parents entretiennent d'une part les rapports entre eux (en dehors de leur absence ou présence physique) et d'autre part entre eux et les enfants avec pour centre d'intérêt ces derniers »<sup>29</sup>.

Le deuxième élément relevé par l'étude est relatif à la pratique éducative parentale quasiment défaillante. Or, l'existence de dysfonctionnement dans les pratiques éducatives parentales. Ils sont soit autoritaires, soit laxiste, soit ils se contredisent devant les enfants. Il s'agit selon Calixte<sup>30</sup> de styles parentaux défaillants qui peuvent être définis comme l'ensemble des paroles négatives et des comportements dominants négatifs que les parents offrent à leurs enfants de la prime enfance à l'adolescence. A côté de cette catégorie, il existe le mauvais contrôle qui comprend l'excès de contrôle, le faible contrôle ou l'absence de contrôle. Mais aussi, l'insatisfaction des besoins des individus, en effet, peut rendre violent : « c'est la faim qui fait le voleur, c'est le sentiment d'injustice qui fait le hors la loi parfois, qui rend violent »<sup>31</sup>. Cette position est

soutenue par Akindès<sup>32</sup>, quand il affirme : « Les enfants "microbes" sont un signe de l'apartheid économique qui s'installe en Côte d'Ivoire ».

En définitive, les pratiques disciplinaires parentales défaillantes des parents caractérisées par « la coercition, l'hostilité ou la présence de conflit »<sup>33</sup> et/ou « le rejet de l'adolescent, l'abandon à lui-même, la maltraitance ou l'interdiction à la parole » contribuent à l'orientation du mineur vers des conduites déviantes »<sup>34</sup>.

Enfin, le dernier point porte sur l'attitude complice des parents. Lorsque, prétextant de leurs conditions socioéconomiques modestes, des parents observent le silence face aux agissements de leurs enfants, ils les encouragent implicitement. Du coup, ils sont complices. Cette complicité peut revêtir la double forme de négligence et d'indulgence. Quel qu'en soit la forme, elle pose en l'espèce le problème de la désorganisation du contrôle social, notamment du contrôle parental.

## 5. Conclusion et discussion.

« La délinquance juvénile n'est pas une préoccupation nouvelle des pouvoirs publics. Mais le regard porté par la société et les institutions sur les jeunes délinquants et leur environnement, les sentiments de gêne, de rejet et de peur qu'ils provoquent, semblent être davantage à la source du regain d'intérêt des politiques pour ces questions

---

Lyon, Thèse de doctorat en psychologie clinique, Université Lumière Lyon 2, [www.sudoc.fr](http://www.sudoc.fr)

<sup>32</sup> Niakaté H., « Les enfants 'microbes' sont un signe de l'apartheid économique qui s'installe en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 1 avril 2018, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/04/01/les-enfants-microbes-sont-un-signe-de-l-apartheid-economique-qui-s-installe-en-cote-d-ivoire\\_5279403\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/04/01/les-enfants-microbes-sont-un-signe-de-l-apartheid-economique-qui-s-installe-en-cote-d-ivoire_5279403_3212.html)

<sup>33</sup> Claes M., Lacourse E., « Les pratiques parentales et comportements déviants à l'adolescence », *Enfance*, Vol. 53, n. 4, 2001.

<sup>34</sup> Koudou O., *Stigmatisations verbales parentales et représentation de soi chez l'adolescent délinquant en Côte d'Ivoire*, la lettre du GRAPE, Eres, Toulouse, 1996, pp. 35-43.

---

<sup>28</sup> Koudou O., « Dysfonctionnements familiaux et formation de la personnalité à risque déviant chez l'adolescent », *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 3, 2008, pp. 259-272.

<sup>29</sup> Koudou O., « Environnement et enracinement du comportement délinquant chez l'adolescent en Côte d'Ivoire », Krekre F., Koudou O., *Pensées et organisation sociales en Afrique*, Abidjan, GUREP, 1994, pp. 221-235.

<sup>30</sup> Calixte J., *Milieu familial et réussite scolaire*, Haïti, Université d'Etat, Faculté des sciences humaines, Mémoire, 1981.

<sup>31</sup> Pitici, C. (2006). De l'enfouissement psychique à l'arrimage : actualisation de l'indéterminité chez l'errant,



depuis une vingtaine d'années »<sup>35</sup>. Le cas des enfants microbes en Côte d'Ivoire, au-delà de la psychose qu'elle sème au sein de la société, pose clairement le problème de la défaillance familiale. Elle établit qu'il existe une « relation dialectique » entre la famille et le déviant. En d'autres termes, les conduites délinquantes des jeunes sont associées à une pluralité de facteurs internes à la famille. Il s'agit notamment « d'une structure familiale dissociée, des relations conjugales conflictuelles, un investissement faible dans la vie familiale, un attachement déficient entre les membres de la famille, des caractéristiques parentales déviantes, à une discipline erratique et une supervision insuffisante »<sup>36</sup>.

Dans un tel contexte, il nous paraît indispensable de mener des actions aussi en direction des familles et ne pas se concentrer uniquement sur les enfants auteurs d'infraction. Ainsi, nous recommandons :

- Le soutien à la fonction parentale: il s'agit d'actionner les services sociaux ou de mettre en place des points d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents dans l'exercice de leur fonction parentale ;
- Procéder par des sanctions positives : il s'agit pour le gouvernement, les associations intervenant dans le domaine de la protection des droits de l'enfant de créer un prix pour récompenser les parents qui malgré leur indigence, assument en toute responsabilité la prise en charge éducative de leurs enfants ;
- Aider à convertir en vaccin les microbes identifiés, notamment ceux qui sont aux contacts du système judiciaire par des actions appuyées de

rééducation et formation à la fonction d'éducateur de pairs.

### Références bibliographiques.

- Bandura A., *L'apprentissage social*, Bruxelles, Pierre Mardaga éd, 1995.
- Bandura A., *L'auto-efficacité, le sentiment d'efficacité personnelle*, Bruxelles, De Boeck université, 2e éd., 2e tirage, 2010.
- Baumrind D., « Styles parentaux et développement de l'adolescent », J. Brooks-Gunn, Lerner, A.C. Petersen (eds.), *Encyclopedia of Adolescence*, NY, Garland, 1991.
- Body-Gendrot, S., « Les nouvelles formes de la violence urbaine aux Etats-Unis », *Cultures & Conflits* [En ligne], 1992. URL : <http://journals.openedition.org/conflits/647>; DOI : 10.4000/conflits.647
- Boisson M., Delannoy L., *La responsabilisation des parents, une réponse à la délinquance des mineurs ? Perspectives internationales*, Centre d'analyse stratégique, 2007, [www.strategies.gouv.fr](http://www.strategies.gouv.fr), consulté le 21 septembre 2018.
- Bonnewitz P., *Premières leçons sur la sociologie de Pierre Bourdieu*, Paris, PUF, 2e éd., 2002.
- Calixte J., *Milieu familial et réussite scolaire*, Haïti, Université d'Etat, Faculté des sciences humaines, Mémoire, 1981.
- Claes M., Lacourse E., « Les pratiques parentales et comportements déviants à l'adolescence », *Enfance*, Vol. 53, n. 4, 2001.
- Douyon E., « La famille et la délinquance dans trois sphères culturelles », *Criminologie*, vol. 8, n. 1-2, 1975, pp. 85-99, <https://www.erudit.org/fr/revues/crimino/1975-v8-n1-2-crimino901/017039ar.pdf>
- Gaillard B., Hamel S., Brisebois R.-A., *Adolescents délinquants et leurs parents*, Paris, L'harmattan, 2011.
- Gimenez C., Blatier C., « Famille et délinquance juvénile : état de la question », *Bulletin de psychologie*, vol. 3, n. 489, 2007, pp. 257-265. DOI: 10.3917/bupsy.489.0257
- Godet M., « Violence scolaire, pourquoi? », *Le Figaro*, 29 janvier 2003, [http://www.laprosperspective.fr/dyn/francais/articles/presse/violence\\_scolaire-figaro.pdf](http://www.laprosperspective.fr/dyn/francais/articles/presse/violence_scolaire-figaro.pdf)
- Hilgers M., « Liberté et habitus chez Pierre Bourdieu », *EspaceTemps.net*, 2006, <https://www.espacetemps.net/en/articles/liberte-habitus-bourdieu/>
- Hille F., *Bandes de jeunes! Pensée sociale et pensée professionnelle, entre communication et héritage: la*

<sup>35</sup> Boisson M., Delannoy L., *La responsabilisation des parents, une réponse à la délinquance des mineurs ? Perspectives internationales*, Centre d'analyse stratégique, 2007, [www.strategies.gouv.fr](http://www.strategies.gouv.fr), consulté le 21 septembre 2018.

<sup>36</sup> LeBlanc M., Ouimet M., Szabo D. (sous la direction de), *Traité de criminologie empirique*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2003, pag. 391.



construction des représentations professionnelles d'un objet sensible dans le champ de l'éducation spécialisée, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2015, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01357532/document>

- Hirschi T., *Causes of delinquency*, Berkeley, University of California Press, 1969.
- Kobelembi F., « Le comportement sexuel des adolescents à Bangui (RCA) », *Études de la Population Africaine*, 2005, <https://aps.journals.ac.za/pub/article/view/396>
- Kouassi S. M., « Des microbes transmis par la crise post-électorale ivoirienne », 2014, <http://www.rnw.nl/afrique/article/des-microbes-transmis-par-la-crise-post-lectorale-ivoirienne>
- Koudou O., « Environnement et enracinement du comportement délinquant chez l'adolescent en Côte d'Ivoire », Krekre F., Koudou O., *Pensées et organisation sociales en Afrique*, Abidjan, GUREP, 1994, pp. 221-235.
- Koudou O., *Famille et délinquance juvénile en Afrique*, Paris, Ediafric, 1996.
- Koudou O., *Stigmatisations verbales parentales et représentation de soi chez l'adolescent délinquant en Côte d'Ivoire*, la lettre du GRAPE, Eres, Toulouse, 1996, pp. 35-43.
- Koudou O., « Recomposition familiale, déliaisons et difficultés d'adaptation sociale chez l'adolescent », *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 1, 2006, pp. 40-47.
- Koudou O., « Dysfonctionnements familiaux et formation de la personnalité à risque déviant chez l'adolescent », *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 3, 2008, pp. 259-272.
- LeBlanc M., Ouimet M., Szabo D. (sous la direction de), *Traité de criminologie empirique*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2003.
- Matand J., « Les Kuluna, ces jeunes qui terrorisent Kinshasa », *SlateAfrique*, 2012, <http://www.slateafrique.com/88135/kuluna-kinshasa-gangs-font-loi-violence>
- Marwan M., *Les bandes de jeunes : familles de substitution ?*, Thèse de sociologie de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 2007.
- Marwan M., *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, Paris, PUF, 2011.
- Moignard B., « Les bandes de 'jeunes' : exclusivité adolescente ou groupes intergénérationnels ? Eléments de comparaison entre la France et le Brésil », *Colloque « Adolescence » : entre défiance et confiance*, 2006.
- Niakaté H., « Les enfants 'microbes' sont un signe de l'apartheid économique qui s'installe en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 1 avril 2018, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/04/01/les-enfants-microbes-sont-un-signes-de-l-apartheid-economique-qui-s-installe-en-cote-d-ivoire\\_5279403\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/04/01/les-enfants-microbes-sont-un-signes-de-l-apartheid-economique-qui-s-installe-en-cote-d-ivoire_5279403_3212.html)
- OMS, *La violence chez les jeunes*, 2016, <http://www.who.int/fr/news-room/factsheets/detail/youth-violence>
- Pitici, C. (2006). *De l'enfouissement psychique à l'arrimage : actualisation de l'indéterminité chez l'errant*, Lyon, Thèse de doctorat en psychologie clinique, Université Lumière Lyon 2, [www.sudoc.fr](http://www.sudoc.fr)
- Raheiniaina, « Diana – Le phénomène 'foroches' est oublié », *L'Express de Madagascar*, 10 avril 2018, <https://lexpress.mg/10/04/2018/diana-le-phenomene-foroches-est-oublie/>
- Sadia M.A., « Environnement, personnalité et violence chez des mineurs incarcérés : cas de 5 'microbes' d'Abidjan », *Revue Africaine de criminologie*, 14, 2014, pp. 56-67.
- Sadia M.A., « Profil psychosocial des mineurs délinquants ivoiriens auteurs d'actes d'hétéro-agression », *Revue Internationale de Recherche et d'Études pluridisciplinaires*, n. 23, 2016, pp. 121-135.
- Selay M.K., *Rapport pour l'examen périodique universel de Côte d'Ivoire*, 2009, <https://lib.ohchr.org/HRBodies/UPR/Documents/Session6/CI/SRI CIV UPR S6 2009 F.pdf>
- Strauss P., Manciaux M., *L'enfant maltraité*, Paris, Fleurus, 1982.
- Tournebize E., *Les phénomènes des bandes en France*, Puteaux, Éditions Lalo, 2006, [https://efus.eu/files/fileadmin/efus/secutopics/ST\\_Gangs\\_France\\_FR.pdf](https://efus.eu/files/fileadmin/efus/secutopics/ST_Gangs_France_FR.pdf)
- Yahot C., « Les 'microbes' : démons ou victimes ? », *Audace Institut Afrique*, 6 Avril 2014, [http://www.audace-afrique.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=477:les-l-microbes-r--demonsou-victimes&catid=133&Itemid=464](http://www.audace-afrique.org/index.php?option=com_content&view=article&id=477:les-l-microbes-r--demonsou-victimes&catid=133&Itemid=464)